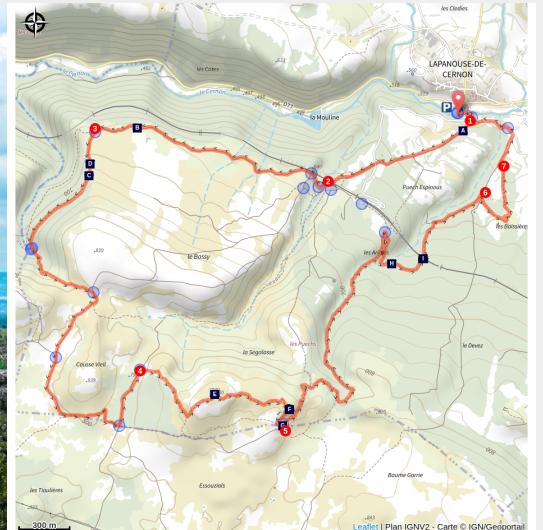


Les Carols

Des Gorges du Tarn au Causse du Larzac



Les rochers dolomitiques... (Virginie Govignon - OT Larzac et Vallées)



Le sommet des Carols, d'imposantes roches dolomitiques et les ruines gallo-romaines du Pas de la Selle sont les points d'orgue de ce chemin buissonnier et agropastoral sur le causse du Larzac

De buissières en abreuvoirs, un parcours qui égrène les signes de la vie pastorale sur le causse... pour mieux vous surprendre avec les dolomies des Carols, phares de calcaires sur l'étendue larzacienne, et avec le Pas de la Selle, vestige d'un fortin-sanctuaire vraisemblablement destiné, du Ier au IV^e siècles, à la surveillance d'une voie de communication

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 472 m

Difficulté : Moyen

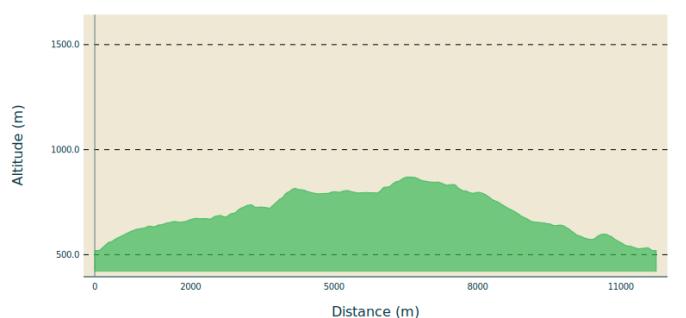
Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Lapanouse de Cernon
Arrivée : Lapanouse de Cernon
Balisage : PR
Communes : 1. Lapanouse-de-Cernon
2. Viala-du-Pas-de-Jaux

Profil altimétrique

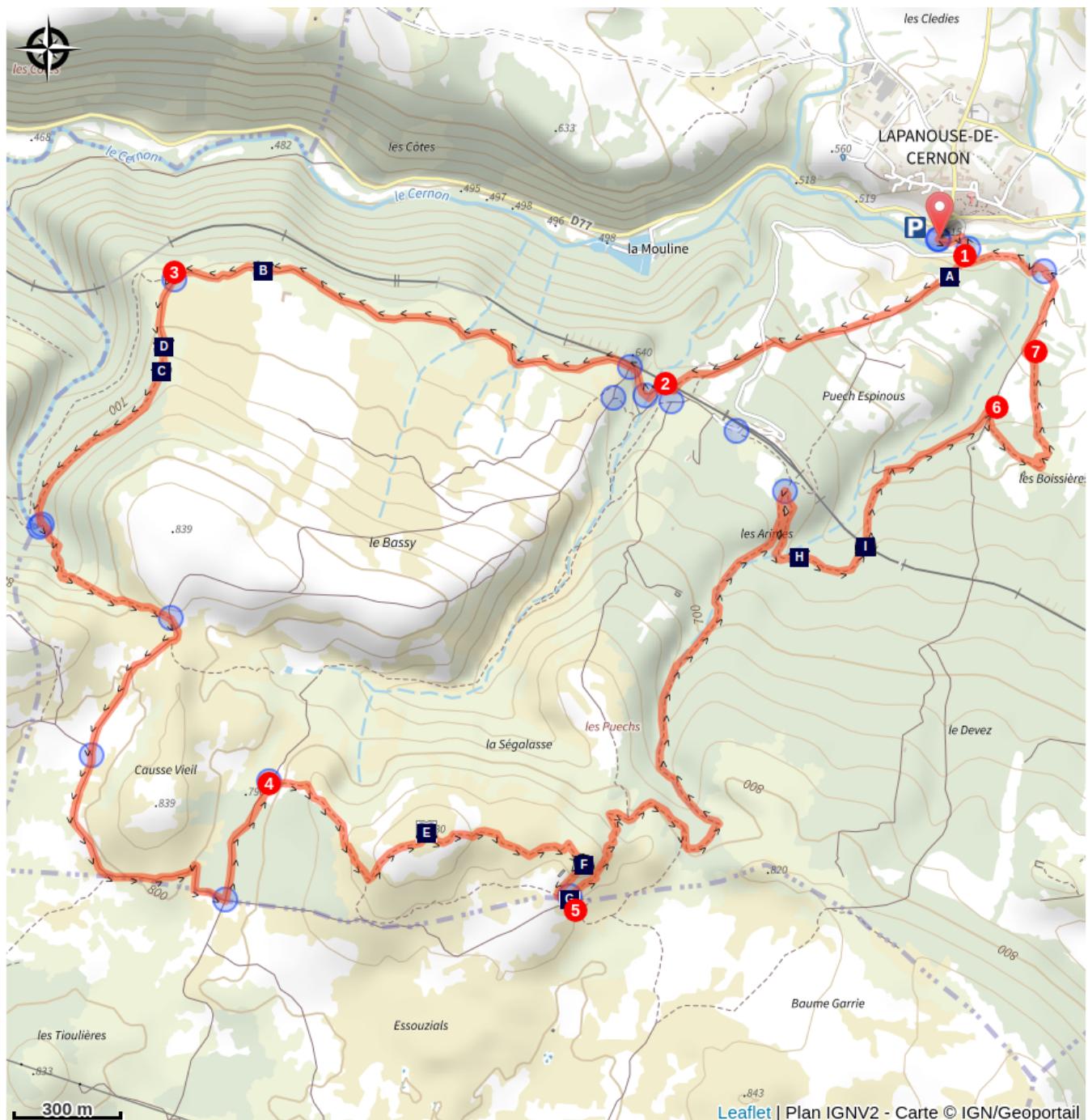


Altitude min 519 m Altitude max 870 m

Départ du parking de la Jasse, prendre la passerelle sur le Cernon, traverser la route goudronnée et aller vers les panneaux en bois indiquant les circuits.

1. Prendre le chemin des pierres précieuses puis un large chemin empierré, traverser la route goudronnée, puis continuer tout droit. Passer sous le pont de la voie ferrée et tourner à droite sur le chemin de la Devèze.
2. Quelques mètres plus loin quitter la piste et prendre à droite sur le chemin monotrace. Puis rejoindre la piste et continuer tout droit.
3. Au bout du chemin un panneau LES CAROLS 9,3kms vous indique de prendre à gauche une montée assez raide jusqu'au portail ressort. A votre gauche les abreuvoirs, continuer la montée jusqu'à l'entrée d'une buissière (chemin bordé de buis formant un tunnel). Arriver jusqu'à une échelle métallique pour sauter la clôture. Suivre les poteaux bois jusqu'à un large chemin que l'on descend par la droite.
Puis descendre par ce chemin jusqu'à la plantation de pins et la traverser.
4. A la sortie du bois, tourner à droite. Le chemin large devient un sentier montant entre les rochers jusqu'à une borne géodésique indiquant l'altitude de 880m. Suivre les piquets jusqu'à l'échelle de fer qui saute la clôture, et prendre à gauche. Traverser un terre-plein « le Pas de la Selle » (voir panneau d'information). Descente et remontée entre les rochers jusqu'au croisement.
5. Prendre à gauche, et descendre dans le bois jusqu'à l'entrée du bois de Jacky (panneau) que l'on traverse. Passer sous le viaduc de la voie ferrée dans une belle descente.
6. En bas, au croisement, prendre à droite, suivre ce chemin jusqu'à la traversée d'une piste montante, puis prendre le chemin qui part sur la gauche en montée, et passer devant une cabane en planches, on traverse des buissons noirs.
7. Prendre à droite la piste descendante jusqu'au prochain carrefour, puis tourner à gauche au panneau ARRIVEE en descendant par un chemin tracé dans un pré. Puis suivre à droite le chemin bordé de buis d'où l'on aperçoit les maisons du village jusqu'à l'arrivée.

Sur votre route...



- ▲ Chemins de pierres précieuses (A)
- ▬ Panorama sur La Bastide-Pradines (C)
- ▬ De bornes en bornes (E)
- ▬ Rochers dolomitiques (G)
- ▬ Viaduc de Lapanouse (I)

- ▲ La devèze de Lapanouse (B)
- ▬ Abreuvoirs (D)
- ▬ Le Pas de la Selle (F)
- ▬ Le "pargue" de Jacky (H)

Toutes les informations pratiques

i UNESCO Causses et Cévennes

Cet itinéraire est situé dans la zone cœur du Bien Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen.

⚠ Recommandations

Vous traversez parfois des zones classées Natura 2000, présentant des espèces protégées. Bien refermer les barrières en zone de pâture, ne pas s'approcher des moutons, tenir les animaux en laisse. Rester sur les chemins balisés, respecter les propriétés privées et la nature. Ne pas cueillir les fleurs. Ramener ses déchets, faire attention aux risques d'incendies. Prévoir de bonnes chaussures, assez d'eau. S'informer de la météo avant de partir.

Comment venir ?

Transports

Se déplacer [en bus ou en train](#), en covoiturage [Aires de covoiturage](#), en autostop [Rezopouce](#)

Accès routier

A 25km au sud de Millau, par la D809 ou par l'A75, sortie n°47- La Cavalerie, puis la D999 direction St-Affrique et la D562E.

Parking conseillé

Parking de la Jasse

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Larzac et Vallées

Place du Claux, 12230 NANT

infos@tourisme-larzac.com

Tel : +33(0)565622364

<http://www.visit-larzac.com/>



Source

Sur votre route...



山路 (A) Chemins de pierres précieuses (A)

Les marnes et les bancs calcaires le long de ce chemin sont très riches en fossiles. Ces terrains sédimentaires ont été formés il y a environ 200 millions d'années.

Les marnes grises sont des terres inaptes à la culture mais qui abritent des trésors du patrimoine naturel : fossiles marins du Jurassique (bélemnites). Les marnes sont des roches sédimentaires, constituées de calcite et d'argile dans des proportions à peu près équivalentes (35% à 65%).

Sur ce chemin, on y trouve également de la pyrite (vient du grec: pierre à feu), minéral composé de disulfure de fer.

Crédit : Frédéric Pélissier



牧场 (B) La devèze de Lapanouse (B)

Ce circuit traverse la devèze, propriété des habitants du village. Pendant des siècles, une gestion rigoureuse de cet espace permettait la pâture pour les bœufs au printemps et les brebis à l'automne, ensuite uniquement les brebis et puis plus rien : quelques vaches et des broussailles.

Ce milieu autrefois ouvert grâce au pâturage et aux coupes de bois était en train de se fermer.

Il a récemment connu un renouveau avec le classement en zone Natura 2000 pour la richesse de la flore.

Le Parc régional des Grands Causses a entrepris le débroussaillage et créé des parcs clôturés pour favoriser un pâturage sélectif.

Ici, fut décrit l'ophrys de l'Aveyron, rare endémique qui attire chaque année au mois de mai des centaines d'orchidophiles. Au-delà des orchidées (toutes protégées), les botanistes auront un bon aperçu de la flore caussenarde, mélange d'espèces méditerranéennes, montagnardes et océaniques (aster des Alpes, fritillaire des Pyrénées, anémone pulsatille, arméria, lin, cardabelle...). Quelques-unes, menacées de disparition, sont strictement protégées.

Une photo plutôt qu'un bouquet laissera plus de souvenirs...

Crédit : Virginie Govignon - OT Larzac et Vallées



→ Panorama sur La Bastide-Pradines (C)

Le village de La Bastide-Pradines, un des plus beaux sites de la Vallée du Cernon, est constitué sur un site escarpé, véritable "nid d'aigle", à 575 m d'altitude. A l'ouest, on aperçoit les monts du Lévézou.

Crédit : Frédéric Pélassier



❸ Abreuvoirs (D)

L'eau, c'est la richesse de la devèze de Lapanouse. Elle provient de la source de Fontplatelle dont le captage fut réalisé vers 1950 et permet d'alimenter les abreuvoirs. Les troupeaux de brebis de la commune montaient le premier septembre dans ces pâturages et passaient la nuit dans les bergeries communales. On retrouve cette tradition dans les règlements du moyen âge.

Crédit : Frédéric Pélissier



De bornes en bornes (E)

Au point culminant du circuit, au sommet des Carols nous remarquons 2 bornes géodésiques dont la plus récente est en béton. (Borne n° 1212201, altitude 880 m)
Des bornes il y en a d'autres dans ce secteur, mais des bornes de géomètres.

A cette époque-là, pas de plan cadastral, cartes ou GPS, seulement des descriptifs

Texte de 1491, tour du propriétaire fait par les Hospitaliers décrivant les limites du Viala du Pas de laux

« ... la juridiction du Viala se confronte du côté de la bise en la juridiction de lapanouseallant de borne en borne jusqu'au terroir appelé le Rouquet où se trouve un rocher ou il se trouve la croix de st jean faisant les dites divisions, et partant de là, allant de borne en borne jusque au terroir appelé du Madquis où

Reconnaissance faite au roi par les habitants de Lapanouse en 1662.

1668
«... de borne en borne et encore jusqu'au devois appellé de Las Baumelles dans lequel sur un rocher du côté du midi se trouve gravée une croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de l'autre côté vers le septentrion une crosse et de là suit... »
Ces bornes font toujours la limite de communes entre Lapanouse et le Viala du Pas de laux.

Crédit : Frédéric Rélliçien



❸ Le Pas de la Selle (F)

Le "Pas de la Selle" est un site gallo-romain de forme rectangulaire (110 m x 90 m) fouillé entre 1960 et 1963 par André Soutou.

Ce site a probablement été occupé pendant les 4 premiers siècles de notre ère. Il s'agit d'un petit ouvrage de fortification situé à proximité d'une voie de passage.

Le mobilier qui a été découvert notamment les beaux vases à décor guilloché et estampé, laisse présager qu'il s'agissait d'un sanctuaire servant à abriter les offrandes des fidèles ou des voyageurs qui avaient franchi le Pas de la selle.

Crédit : Marcel_Paolucci



❹ Rochers dolomitiques (G)

L'omniprésence du calcaire, sous différentes formes, engendre un paysage très minéral. Les rochers ruiniformes sont des blocs rocheux sculptés par l'érosion des dolomies.
A 50 m du chemin : le rocher troué.

Crédit : Frédéric Pélissier



❺ Le "pargue" de Jacky (H)

Un "pargue" (mot d'origine occitane) est un enclos de pierre destiné à parquer les troupeaux de brebis.

Les bêtes étaient enfermées aux heures les plus chaudes de la journée lorsqu'elles « tchourent » en ruminant.

Le migou était récupéré pour fumer les terres à céréales, les chênevières et les jardins ou vendu dans le midi pour les vignes.

Crédit : Frédéric Pélissier



Viaduc de Lapanouse (I)

Sur ce petit circuit, le viaduc de Lapanouse constitue un grand ouvrage avec ses 11 arches et ses 218 m de long.

La voie ferrée Tournemire-Le Vigan c'est en quelques chiffres:

- 60 kilomètres de long, 32 tunnels, 12 viaducs
- construite à partir de 1883 et mise en service en 1896
- fermée en 1935 pour les voyageurs et 1955 pour les marchandises
- enlèvement des rails en 1960 et repose en 1979 pour le projet d'extension du camp militaire du Larzac

Elle est actuellement exploitée en vélorail et train touristique au départ de la gare de Sainte-Eulalie de Cernon.

Crédit : Frédéric Pélissier